

contrée ne se résignèrent qu'à contre cœur à l'abandon de leur projet, mais comme l'étincelle se gîrde sous la cendre d'un foyer en apparence éteint, le silence couvrit leurs espérances et en secret ils en préparèrent la réalisation. L'agitation continua de fomenter sourdement, gagna du terrain, prit chaque jour plus' de consistance. Le parti cherchait à accroître le chiffre de ses adhérents et de temps en temps, pour ne pas se laisser oublier, renouvelait sa proposition, l'appuyait de nouvelles raisons; l'attention était toujours tenue en alerte, les esprits s'échauffaient, les cœurs étaient divisés comme les opinions.

Une assemblée capitulaire, siégeante Lyon en 1658, crut devoir donner un blâme public et sévère à la conduite et aux agissements d'un des plus ardents meneurs. Ce fut ce qui mit le feu aux poudres et la révolte dans le cloître. Au chapitre suivant, Beauregard et Chaumont n'envoyèrent ni leur correcteur ni aucun député; à Brioude le supérieur, qui fut désigné, se vit congédié et forcé de se retirer à Roanne et l'année d'après Clermont, imitant l'exemple des autres couvents, aucun délégué ne vint d'Auvergne. Ces commencements de résistance donnèrent de la hardiesse aux plus timides et de l'audace aux moins décidés, les hésitations cessèrent et la résolution fut prise de se séparer avec violence. Pendant qu'on semblait poursuivre une instance, qui traînait en longueur, auprès des congrégations romaines, les couvents révoltés se réunirent, nommèrent un provincial et des supérieurs locaux, érigèrent un noviciat et députèrent des commissaires au chapitre général afin d'obtenir la ratification de tout ce qui avait été accompli.

Si les deux députés d'Auvergne s'attendaient à voir cette assemblée favorablement accueillir leurs prétentions, ils souffrissent une prompte et cruelle déception. Vaine-